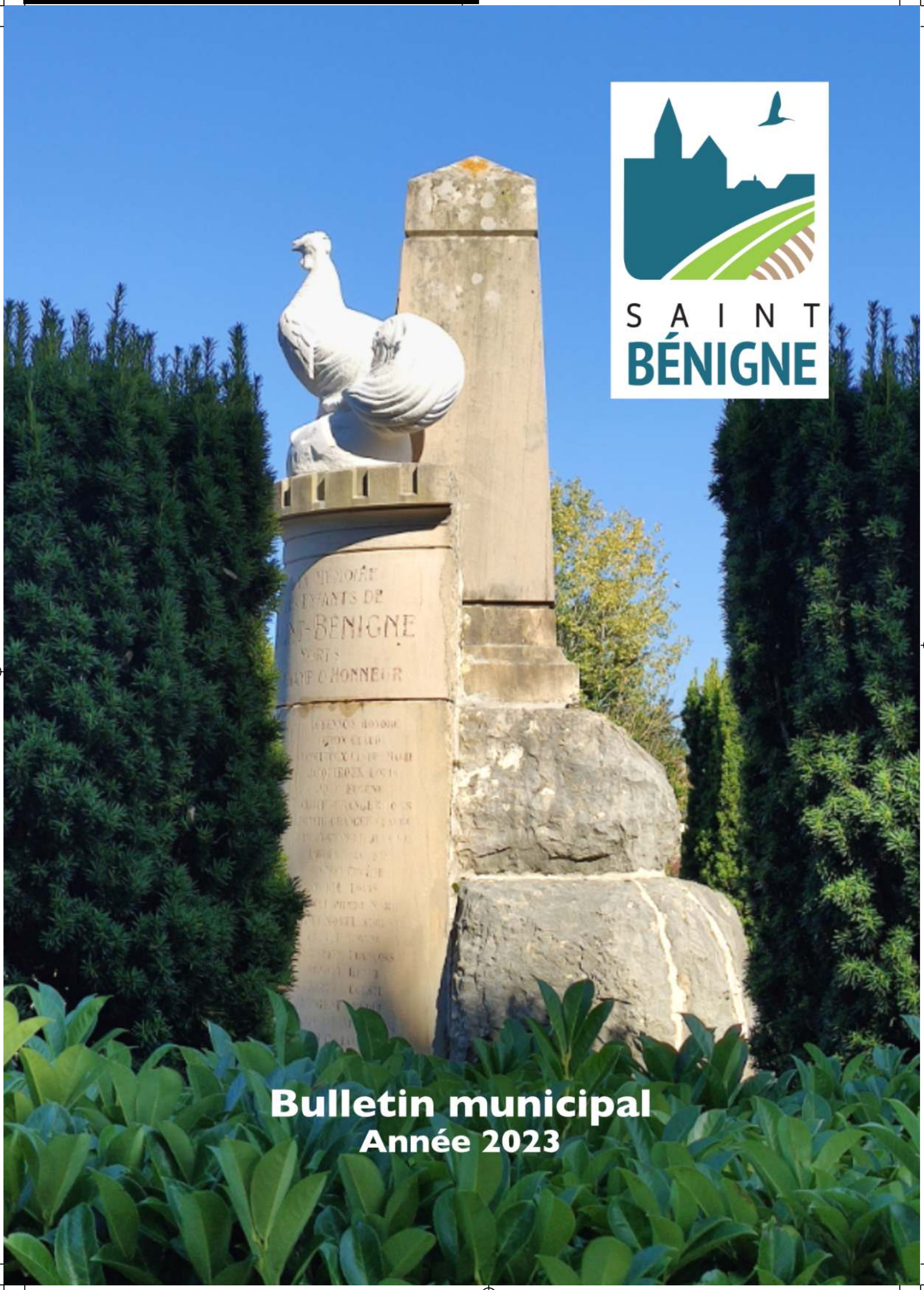

SAINT BÉNIGNE

Bulletin municipal
Année 2023

Le sommaire

Sommaire	2
Mot de Mme le Maire	3
La commune	4 et 5
Etat-civil (naissances, mariages, décès)	6 et 7
Les tarifs	8
Compte administratif	9
Formalités administratives	10
Recensement - Nouvel adressage	11
Centre communal d'action sociale	12
Bibliothèque	13
Urbanisme	14
CPINI	15
Voirie - Entretien	16
Communication	17
Entreprises et commerces	18 et 19
Le monument aux morts	20 et 21
Ecole	22 à 24
La Cantine	25
Sou des écoles	26
Accueil périscolaire	27
Laine et petites mains	28

La Rando	29
Saint-B.E.A.A.L.	30
Rantanplan	31
Bresse Impro	32
Cavaliers de Pré Fleuri	33
Conscrits	34
Amicale de Sapeurs-pompiers	35
Société de chasse	36
Anciens combattants	37
Les jaunes et bleus	38 et 39
Proximi'C.a.a.	40
Port des repas, transport	41
Don du sang	42
Croix rouge	43
La MARPA	44
Comité de jumelage	45
Office du tourisme	46
Maison de l'eau et de la nature	47
Ile de la Motte	48
Calendrier des fêtes	49 et 50
Conscrits de la classe en deux	51

Commission du bulletin :

Emily Unia, Catherine Pommet, Géraldine Malterre, Jean-Paul De Sousa, Philippe Vilard
Frédéric Delalande, Stéphanie Dey.

Maquette et PAO : Charles Mathey.

Responsable de la publication : Le maire, Emily Unia.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 3

Le mot de Madame le Maire

L'année 2022 s'est achevée. Une année difficile sur le plan international avec la guerre en Ukraine qui nous rappelle que la paix est précieuse et qu'elle n'est pas acquise. Je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés et qui continuent à le faire pour soutenir la population ukrainienne où qu'elle se trouve.

Ce conflit a eu, par ricochet, un impact sur la vie de chacun. La hausse du prix des matières premières ainsi que celle du coût de l'énergie ont eu ou vont avoir des conséquences sur notre qualité de vie. La Covid toujours présente nous oblige à la prudence.

Dans ce contexte, l'équipe municipale veille à l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des infrastructures communales avec une gestion rigoureuse.

Ce bulletin fait comme toujours la part belle aux associations. Nous avons le plaisir d'en accueillir trois nouvelles. Ces associations sociales, culturelles ou sportives viennent rejoindre la quinzaine d'associations de Saint-Bénigne qui par leur énergie, leurs propositions et leurs engagements animent la commune. Bienvenue à Proximi'caa, Bresse Impro et à l'association des joueurs du RCHB.

En 2023 plusieurs chantiers engagés vont se concrétiser.

Les travaux de rénovation énergétique de l'école et son agrandissement vont débuter dès le mois de février pour s'achever en fin d'année scolaire. Dans la lignée de nos actions, nous avons souhaité optimiser notre consommation énergétique et valoriser les locaux disponibles. L'appartement au dessus de l'école sera donc transformé en salle de classe ou d'activité et les enseignants disposeront d'espaces dédiés.

Les travaux de sécurisation du croisement entre la RD2 et la VC1 devraient débuter au mois de mars. Ils permettront de sécuriser la traversée de la route départementale pour rejoindre le centre bourg.

Enfin, un city stade va voir le jour à proximité de la mairie et de l'école pour cet été. Cette structure sportive pourra être utilisée dans le cadre scolaire. Nous espérons ainsi proposer un lieu convivial, de détente, sportif en direction de la jeunesse de Saint-Bénigne.

Dans la dynamique de 2022, nous aurons le plaisir début 2023 d'accueillir la troupe des Balladins qui vous proposera une pièce de théâtre. Ce spectacle est financé par la collectivité. Nous avons fait le choix de la gratuité pour permettre au plus grand nombre un accès à la culture.

Tous ces projets visent à améliorer votre commune et sont possibles grâce à la mobilisation des élus et des agents communaux que je tiens à remercier.

Je vous souhaite au nom de mes collègues élus et des agents une heureuse année 2023. Que cette nouvelle année voit la concrétisation de vos projets et soit pleine d'échanges et de rencontres.

Emily Unia

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 4

COMMUNE DE SAINT-BÉNIGNE - 01190

1315 Habitants
Altitude : 206 mètres
Superficie : 16,49 km2

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Mardi et Jeudi fermé au public.
Mercredi de 9 à 12 heures.
Vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Secrétaires :
Mmes Evelyne Sixdenier, Stéphanie Bard

Adresse:
1, Mairie-Prairie. 01190 Saint-Bénigne
Téléphone : 03.85.30.33.27
e.mail : stbenigne01@orange.fr
Site internet : saintbenigne.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Le Maire : Emily Unia
Première adjointe : Catherine Pommet
Deuxième adjoint : Gilles Fontaine
Troisième adjoint : Géraldine Malterre
Quatrièm adjoint : Philippe Vilard

Conseillers Municipaux :
Christian Brouillard, Frédéric Delalande, Arlette Denis, Stéphanie Dey, Amélie Fêvre, Alain Michel, Chantal Chatagnier, Christian Perdrix, Christelle Vaucher, Jean-Paul De Sousa.

Les AGENTS DE LA COMMUNE :

Agent des services techniques :
M. Jérôme Giral
ATSEM :
Mmes Adeline Gautheron et Sandrine Casabella

Agent polyvalent :
Mme Maria Cerqueira

LES SERVICES :

Ramassage des ordures ménagères : le lundi. Déposer les bacs sur la voirie le dimanche soir.
Bacs roulants "agréés par le service" déposés aux points prévus par Ie Conseil municipal.
Lundi férié : ramassage le mercredi matin suivant le jour férié.
Tri sélectif : plates-formes à côté de la mairie et au lieudit Champ de Saint-Bénigne

DÉCHETTERIE :

Intercommunale :
Ouverte à Pont-de-Vaux, rue Notre-Dame.
Du lundi au vendredi : de 14 à 18 heures
Le Samedi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures

SAPEURS-POMPIERS :

Centre de première intervention non intégré
Responsable du C.P.I.N.I. :
Lieutenant Christian Perdrix

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 5

ÉCOLE PRIMAIRE :

Directrice :
Mme Ariane Chalaye
03.85.30.93.00

Professeurs des écoles :
PS-MS : Mme Boyat / Mme Bouchy - MS-GS : Mme Claus
CP /CE1: Mme Bardon - CE1/CE2 Mme Benoit / Mme Bouchy
CE2/CM1 : Mme Chalaye / Mme Gerin
CM1-CM2 : M. Faure

Service cantine : Mmes Marion Tardy, Dominique Prevel, Ghislaine Siwvzak.
Interclasse : Mmes Adeline Gautheron, Maria Cerqueira et Sandrine Casabella

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Directrice : Ludivine Boyat
Responsable de site : Anthony Périer
Matin : de 7 h 30 à 8 h 30.
Après-midi : de 16 h 15 à 18 h 45.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Cour de la mairie. Responsables Joële Jomain et Evelyne Marceau.
Lundi : de 14 h à 17 heures.
Mercredi : de 14 h à 16 heures. Samedi de 10 h à 12 heures.
Vacances scolaires : ouvert uniquement le mercredi et samedi, sauf aménagement.

SALLE MULTIFONCTION :

Locations et réservations par écrit auprès du secrétariat de mairie. Tél. 03.85.30.33.27.
La commune ne loue pas de vaisselle hors de la salle multifonctions.

ASSOCIATIONS LOCALES :

Amicale des pompiers :	M. Patrick NUGUET
Amicale des supporters :	M. Didier LETHENET
Amicale des joueurs de rugby :	M. LoïcBASSET
Anciens Combattants :	M. André RIAZA
Bresse Impro :	M. Jean-Luc DEGAY
Cantine scolaire :	Mme May JOURNAUX
Cavaliers de Pré Fleuri :	M. Dominique PONCET
Conscrits :	M. Théo BOYAT
C.U.M.A. :	M. Bertrand PONCET
Accueil périscolaire :	Mme Ludivine BOYAT
Laine et petites mains	Mme Evelyne MARCEAU
La Rando :	Mme Jeannine MATHEY
Lire Ici et Là :	Mme Danielle BAISSARD
Proximi'C.A.A. :	Mme Françoise DEBOST
Ran Tan Plan :	M. Roland MOREL
Saint-Bé.A.A.L. :	Mme Arlette DENIS
Société de chasse :	M. Julien VERNUS
Sou des écoles :	Mmes Laure MOREL et Olivia SARRAZIN
Syndicat agricole :	M. Dominique PONCET
Val Heureux :	Mme Bernadette PAUGET

Correspondants divers :

La Voix de l'Ain Charles Mathey 550, Mairie-Prairie St-Bénigne - 06.59.84.78.82 - 09.65.03.15.44. charles.mathey800@orange.fr

LE PROGRÈS Heidy Lacroix. 06 19 21 23 00 - heidy.lacroix@yahoo.com

Naissances

Le 4 janvier 2022 :
Jade DUHAYON
Fille de Yohan Duhayon et
Aurélie Martinez-Matos

Le 6 janvier 2022 :
Charlie BAUDIN
Fille de Yannick Baudin et Erine Gobe

Le 11 janvier 2022 :
Louis DELALANDE
Fils de Frédéric Delalande
et Hélène Saillard

Le 4 février 2022 :
Elio BERNARD
Fils de Jérémie Bernard
et Karen Joubert-Laurencin

Le 20 avril 2022 :
Kaïs EL-AKRI
Fils de Adil El-Akri et Sally Odin

Le 11 août 2022
Thybo LAINÉ
Fils de Jérémy Lainé et Emeline Szlachter

Le 04 septembre 2022
Isak DANANCHER
Fils de Hugo Danancher et Flavie Bourdillon

Le 16 septembre 2022
Priam PRENEY PARDON
Fils de Robin Preney et Laurie Pardon

Le 20 septembre 2022
Vaïana AUJOULAT PELLETIER
Fille de Bruno Aujoulat
et Angélique Pelletier

Le 21 septembre 2022
Margaux DUTRONC
Fille de Valentin Dutronc et Cassandra Milan

Le 02 octobre 2022
Jason CHAPUIS BARTHELEMY
Fils de Vincent Chapuis
et Christelle Barthelemy

Le 18 octobre 2022
Miléna BELGHIT MONTEIRO
Fille de Jean-Charles Belghit
et Julie Monteiro

Le 06 décembre 2022
Léo LUCIO ORSETTI
Fils de Miguel Lucio et Aurélie Orsetti

Mariages et Pacs

MARIAGES

Franck SCHULTZ et Frédéric DUTERLAY
le 2 juin 2022
Laurine DESMARIS et Johan LAMUR
le 2 juillet 2022
André RIAZA et Sylvie CHOCHON LATOUCHE
Le 1er octobre 2022
Yohan BROCARD et Nesrine BOUDHMINE
Le 15 octobre 2022

PACS

Alexandre GUICHARD et Augustine MARC
le 23 août 2022

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 7

Décès

Gérard FORAY le 23 janvier 2022

Fernand BERNOLLIN le 25 février 2022

André GREFFET le 9 mars 2022

Jean-François LARUE le 6 juin 2022

Raymond GUICHARD le 09 juin 2022

Vincent CHEVRET le 10 juin 2022

Suzanne CURVEUR le 22 juillet 2022

Jean MOREL le 23 Juillet 2022

Georgette FORAY le 21 aout 2022

Arlette PELLETIER le 2 septembre 2022

Dominique CHATEAU le 9 octobre 2022

Martine GAUDET le 29 octobre 2022

René VIAUD le 20 novembre 2022

Hélène JOLY le 30 novembre 2022

LES TARIFS 2023

Ces tarifs ont été adoptés par le conseil municipal dans sa délibération du 18/11/2021

Désignation	Locaux	Extérieurs
Salle Multifonction	**2023**	
Week-end		
Salle Multifonction dans son ensemble	560	784
Petite salle + cuisine	280	448
Petite salle	168	336
Grande salle +cuisine +bar	448	672
Grande salle + bar	336	560
Préau + bar	224	392
Salle de réunion	56	90
Salle multifonction pour A.G. ou séminaires	168	336
Location vaisselle (prix par couvert)	0,50	
Remorque-frigo	50	50

Cimetière	
2 m3 / 30 ans	91
Columbarium	
1 case / 30 ans	632
1 cavurne / 30 ans	328
Jardin du souvenir	
1 inscription / 30 ans	125
Assainissement	
PAC constructions nouvelles :	
Immeuble simple :	
1 logt ou local professionnel	941
Immeuble collectif :	
1er logement ou local professionnel	941
2me logement ou local professionnel	923
3me Logement ou local professionnel	847
Frais de branchement contructions existantes	
1 logement ou local professionnel	754
2 logements ou locaux professionnels	1110
3 et 4 Logements ou locaux professionnels	1479
5 Logements ou locaux professionnels et +	1849
Frais de branchement constructions nouvelles	
Montant de travaux facturés à la commune	
Fonctionnement	
Abonnement annuel 01/04/N - 31/03/N+1	99
Le m3	1,42
Photocopieur	
La page	0,18

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 9

COMPTE ADMINISTRATIF

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues par la commune pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Le compte administratif 2021 a été approuvé par le conseil municipal le 15 avril 2021.

La section de fonctionnement représente la gestion des affaires courantes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Total des dépenses : 521 992,93 €

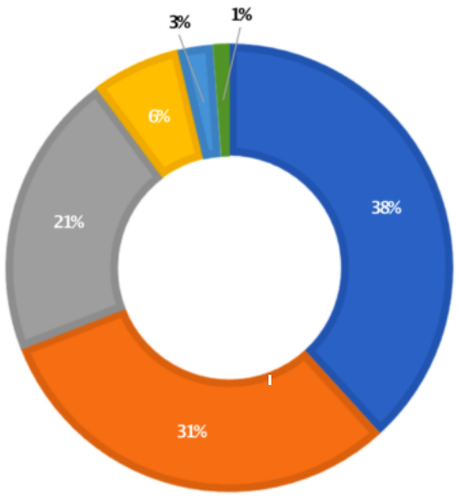

- Charges de personnel ..... 199 623,41€
- Charges à caractère général ..... 160 809,63 €
  entretien, consommation des bâtiments communaux, achats matières premières et fournitures
- Autres charges gestion courante ..... 108 504,87 €
  indemnités des élus, subventions versées aux associations
- Atténuation de produits ..... 37 715,00 €
  reversements des produits fiscaux
- Charges financières ..... 13 256,02 €
  intérêts des emprunts à rembourser
- Opérations d'orfdres entre sections d'amortissements ..... 6 024,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT. - RECETTES

Total des recettes : 725 539,21 €

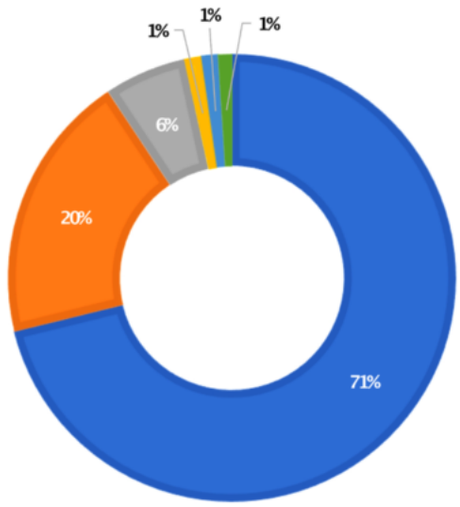

- Impôts et taxes..... 516 146,00 €
  impôts locaux des ménages et des entreprises
- Dotations et participations..... 141 401,12 €
  dotations versées par l'Etat et diverses subventions
- Autres produits de gestion courante ..... 42 989,93 €
  revenus des immeubles communaux (loyers ...)
- Atténuation de charges ..... 9 002,26 €
- Produits exceptionnels ..... 8 588,55 €
  dons, remboursements de sinistres par assurance ...
- Produits des services ..... 7 211,35 €
  prestations fournies (vente de bois, location salles.....)

Formalités administratives

Recensement militaire obligatoire

Depuis le 1ier janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Ce recensement se fait entre la date anniversaire de vos 16 ans et la fin du 3ème mois suivant le mois de naissance. Cependant, vous pouvez toujours « régulariser » votre situation jusqu'à vos 25 ans. Vous devez vous présenter au secrétariat avec :
- Le livret de famille
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, eau…)

L'attestation de recensement doit être conservée par vos soins. Aucun duplicata ne sera délivré.

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, veillez à donner des copies et jamais l'original de l'attestation.

Les données issues de ce recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions pour être électeur sont remplies..

Elections

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour voter. Pour demander à être inscrit sur la liste électorale de votre commune, vous devez être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques, avoir une attache avec la commune d'inscription : domicile, résidence depuis 6 mois au moins de façon continue et effective ou payer depuis 2 ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle ou la cotisation foncière des entreprises (CFE).
Les inscriptions s'effectuent soit en mairie, soit en ligne sur :

service-public.fr

Carte d'identité et passeport

Prendre rendez-vous auprès des mairies habilitées : Pont de Vaux, Montrevel en Bresse, Mâcon.

Le dossier de demande doit être déposé par la personne qui en fait la demande, pour un relevé d'empreinte.

Validité prolongée à 15 ans pour les cartes délivrées aux majeurs après le 1er janvier 2014 (attention, certains pays n'acceptent que les cartes d'identités valides, pensez à vérifier).

Pas de changement pour les mineurs (validité 10 ans). Délai d'obtention de 1 à 2 mois.

Sortie du territoire des mineurs

Il est désormais obligatoire pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Nouveaux arrivants

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Merci de bien vouloir vous présenter en mairie afin que nous puissions vous accueillir et vous donner des renseignements d'ordre général sur le fonctionnement de notre collectivité

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 11

Cette année sur votre commune

Recensement de la population :

Cette année notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023. Une lettre sera déposée dans votre boite aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boite aux lettres soit en mains propres.

Le recensement de la population est un devoir civique, simple et utile à tous. Votre participation est essentielle. Nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous réserverez à Joële Jomain, Evelyne Poncet et Gérard Vattier, nos agents recenseurs

Au dernier recensement de 2019, nous étions 1 315 habitants sur la commune.

Un nouvel adressage

Le conseil municipal a décidé d'engager pour notre commune une démarche de dénomination et de numérotation des voies. En effet, cette démarche est initiée suite au constat d'une mauvaise qualité de l'adresse (homonymie, numéros manquants, nom de voies absentes) qui complique votre localisation pour différents organismes de secours et de services ainsi que la distribution du courrier.

Avec le développement des services à la personne à domicile, du e-commerce, le développement des entreprises et les enjeux liés à l'attractivité du territoire, il est une nécessité de disposer d'une adresse permettant une géolocalisation précise. Une adresse complète est également une condition indispensable pour bénéficier de l'accès à internet très haut débit.

Dans ce contexte, la qualité de l'adresse constitue une question d'intérêt général. C'est un outil qui permet à chaque citoyen et personne morale d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de service de plus en plus large. La normalisation de l'adresse pour notre commune est une condition d'égalité entre les citoyens.

A l'issue de cette démarche il se peut que votre adresse soit modifiée. Dans ce cas, vous recevrez l'ensemble des éléments de notification par courrier.

Merci de votre compréhension

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 12

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement administratif public à Saint-Bénigne, ce sont 10 membres plus un :

Le maire de la commune, Emily Unia, en est la présidente,

Un conseil d'administration : formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale, 10 personnes au total.

Dans la commune de Saint -Bénigne, les 5 personnes élues du conseil municipal sont les suivantes :

Chantal Chatagnier , Arlette Denis, Stéphanie Dey, Géraldine Malterre, Christelle Vaucher.

Les 5 autres choisies par le maire sont 5 habitants de la commune, bénévoles :

Patrick Brocard, Jean-Luc Degay, Christiane Dumont, Didier Fremiot, Gérard Vattier.

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune et par les dons.

Pour rappel, la CCAS assure une permanence tous les premiers samedis du mois de 11 heures à 12 heures, en dehors des heures d'ouverture de la mairie afin que les personnes puissent venir en toute discrétion en mairie pour obtenir informations et conseils dont elles ont besoin.

Les membres du CCAS font le lien avec les travailleurs sociaux du département et les citoyens le nécessitant. En effet, l'objectif est que les personnes aient une information la plus exhaustive possible des solutions envisageables pour répondre au mieux à leurs problématiques.

En 2022, nous avons réalisé le repas des ainés, une petite soixantaine de personnes était présente et le repas était concocté par le traiteur Duby, animé par le Duo Orchestra et la troupe de Bresse Impro. L'ambiance était à la bonne humeur les rires nombreux, autour d'un repas très apprécié.

En outre, les colis de noël seront distribués juste avant Noël aux personnes n'ayant pas eu l'occasion de participer au repas. Cette année, 55 colis seront distribués aux personnes chez elles et 7 colis aux personnes en EPHAD. La composition de chaque colis est réfléchie en amont par les membres du CCAS. Ils ont à cœur de faire travailler les commerces locaux.

Le CCAS a une pensée émue pour toutes les personnes hospitalisées et vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année à vous, ainsi qu'à vos proches.

Les membres du CCAS.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 13

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'année 2022 a permis à chacun de retrouver peu à peu la liberté d'aller et venir et de faire.

Notre souhait de voir la bibliothèque de nouveau identifiée et visible de la route a été réalisé par la décision de la municipalité d'installer un nouveau panneau. Nous la remercions.

Monique Gonnard, investie à la bibliothèque depuis sa création il y a 25 ans, nous a fait part de sa décision de se retirer.

Nous lui avons réservé une petite fête. Avec beaucoup d'émotion, de concert et en la présence de Madame le Maire et de la première adjointe, nous l'avons remerciée.

Une nouvelle bénévole a rejoint l'équipe portant le nombre à 9.

Nous avons acquis 199 nouveaux ouvrages grâce aux budgets alloués tant par la Communauté de Communes Bresse et Saône que par notre Commune.

Des dons de livres très récents et en bon état nous ont été faits.

Les lecteurs peuvent également emprunter les livres des collections de la Bibliothèque Départementale de l'Ain tant ceux que nous rapportons régulièrement que ceux qu'ils peuvent réserver en se rendant sur son site « lectureain.fr ».

Cette année encore, nous avons remis aux parents des enfants nés en 2021 le livre de naissance labellisé Premières Pages, offert par le Conseil Départemental de l'Ain avec le soutien du Ministère de la Culture.

Le logiciel de la bibliothèque a évolué. Deux jours de formation ont été nécessaires. Compte tenu de la limitation du nombre de participants, seules deux bénévoles ont pu s'y rendre et se sont chargées d'initier les autres.

Dans la perspective de la mise en place d'animations, certaines bénévoles se sont inscrites à des formations dédiées.

Comme l'an dernier, la situation sanitaire évoluant favorablement, le réseau des bibliothèques a décidé d'organiser les spectacles annuels.

Pour les communes réunies de Saint-Bénigne, Pont-de-Vaux, Sermoyer et Chevroux, notre bibliothèque a proposé deux spectacles un pour les enfants l'autre pour les adultes. Ils ont été présentés dans notre commune le vendredi 25 novembre 2022. Ce fut un franc succès tant par le nombre de participants que par la qualité d'écriture et de jeu des comédiennes.

Ces spectacles gratuits ont pu avoir lieu grâce au financement de la Communauté de Communes Bresse et Saône et grâce à la mise à disposition de la salle multifonction par notre municipalité.

Nous exprimons nos vifs remerciements à la Communauté de Communes Bresse et Saône, à Madame le Maire et le Conseil Municipal, tout comme à la Bibliothèque Départementale de l'Ain, de toutes les aides qu'ils nous apportent (financement pour l'acquisition de livres, organisation et financement des spectacles, prêts de livres, formation des bénévoles, etc…).

Nous remercions également toutes les personnes qui nous permettent de mener à bien nos actions, les membres du Sou d'écoles, l'accueil périscolaire notamment pour la fabrication de décorations de Noël de la bibliothèque et les lecteurs pour leur fidélité.

Enfin, espérons que 2023 voit nos actions se poursuivre et évoluer encore dans les meilleures conditions.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 14

URBANISME

Vous avez un projet pour votre maison ou pour votre terrain :

un agrandissement, la création d'une véranda, la pose d'une clôture, l'installation d'une cabane de jardin… ?

Nous vous rappelons que tout projet de modification est soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme préalable, à déposer au secrétariat de la mairie.

En fonction de votre projet et du lieu d'implantation, il peut s'agir d'une demande de permis (de construire, d'aménager…) ou d'une déclaration préalable de travaux. En effet, la délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que vos travaux sont conformes aux règles en vigueur.

Rappel du code de l'urbanisme

Les termes de l'article L480-4 sont clairs : « le fait d'exécuter des travaux (soumis à demande d'autorisation préalable) en méconnaissance des obligations imposées par les titres Ier à VII du présent livre et les règlements pris pour leur application ou en méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable est puni d'une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6 000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable au sens de l'article L. 430-2, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 euros. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé. »

Par conséquent, afin d'éviter tout désagrément, nous vous conseillons de contacter la mairie en amont de tout projet.

Comment saisir l'administration :

par voie électronique pour vos demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire) ?

Le droit pour toute personne de saisir par voie électronique l'administration est un principe général posé par le Code des Relations entre le Public et l'Administration (article L.112-8 et suivants du CRPA) qui s'applique pour toute demande ou procédure (sauf exceptions légalement encadrées) à l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

En matière d'urbanisme, à compter du 1er janvier 2022, il sera possible pour tout administré de la commune de saisir et déposer une demande d'urbanisme en ligne en accédant à l'adresse suivante :

https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001337/

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 15

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION NON INTÉGRÉ

Activité opérationnelle :

57 interventions du 1er janvier au 11 novembre 2022 :
31 secours à personnes - 3 feux de cheminée - 1 feu
7 accidents sur la voie publique - 1 opération diverse sauvetage d'animal - 14 destructions de guêpes et frelons.

Effectifs :

Suite à la démission de Julien Nolet en cette fin d'année 12 sapeurs pompiers composent l'effectif du centre de première intervention de Saint -énigne.

Au 1er janvier 2022 Appoline Monterrat et Anaïs Chocteau ont intégrées le CPI. Appoline a terminé sa formation initiale par le complément opérations diverses validé à Villars-les-Dombes. Anaïs a terminé sa formation initiale par un stage de protection incendie à Pont de Veyle en Octobre. Romain Journaux a lui aussi terminé sa formation initiale le 11 novembre dernier. Appoline et Romain ont été nommés Sapeurs pompiers 1ère classe. Avec un engagement de 20 ans au service des pompiers de la commune.

Notre porte drapeau le Caporal Chef Patrick Nuguet a reçu la médaille d'honneur argent remise par Mme le Maire.

Le 21 mai, 3 sapeurs pompiers ont participé à un poste de secours lors des phases finales régionales rugby jeunes au complexe sportif. Le vendredi 17 juin après-midi une équipe de 5 sapeurs pompiers du CPI a participé à une manœuvre d'évacuation au groupe scolaire. Après le déclenchement de l'alarme incendie l'ensemble des classes a rejoint les points de rassemblement à l'extérieur sauf la classe maternelle qui a été évacuée par les fenêtres et prise en charge par les pompiers. Pour terminer cette manœuvre l'ensemble des élèves a pris connaissance du matériel incendie qui arme le véhicule d'intervention.

En parallèle un atelier secourisme a permis à tous les élèves de découvrir les gestes qui sauvent. Courant Octobre la mairie et le centre de première intervention ont organisés une information à l'utilisation du défibrillateur en cas d'arrêt cardiaque. Ce type de matériel posé en évidence à l'entrée de la salle multifonctions doit permettre à chaque citoyen de participer aux secours. 5 réunions d'environ 1H30, animées par 3 sapeurs pompiers ont permis de découvrir ce matériel et son utilisation à environ 30 personnes issues des associations communales.

En Octobre l'ensemble des secouristes a participé à une journée de recyclage secourisme au CIS de Pont de Vaux, formation au maintien par activité secours à personnes.

Vous souhaitez vous investir dans la vie communale, accomplir un geste citoyen ? Rejoignez-nous !

Sapeur-Pompier pourquoi pas vous ?

Renseignez-vous à la mairie de Saint-Bénigne ou auprès du chef de Corps :

Lieutenant PERDRIX au 06.11.93.20.94

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 16

VOIRIE ET ENTRETIEN

Quels investissements en 2022 ?

A l'école : Pour cette nouvelle rentrée scolaire les enfants ont eu le plaisir de découvrir dans leur cour de récréation une structure multisports. Celle-ci a été financée par le sou des Ecoles et la commune pour un montant de 5 500€ (structure, installation et contrôle de sécurité compris). Nous avons posé une nouvelle clôture afin de sécuriser la cour des maternelles.

Le compresseur de la chambre froide de la cantine a été changé pour un montant de 5 222,40€ et d'autres petits travaux ont été effectués comme le dégraissage des hottes professionnelles (cantine et salle multifonctions) et le dépoussiérage des bouches d'aération pour un montant de 1070,16€

Au cimetière, une nouvelle allée a été créée et des travaux de démontage et d'évacuation de 10 concessions non renouvelées ont été réalisés. Trois nouveaux cavurnes ont été installés. Le montant de ces travaux s'élève à 12 327€. Ils ont bénéficié d'une aide de la DETR. Nous avons également investi dans un nouveau mât au carré militaire ainsi qu'un nouvel écusson-porte-drapeau de façade à la Mairie pour un montant de 1087,20€.

D'autres investissements ont été réalisés sur les bâtiments communaux :

Pour plus de lisibilité, nous avons posé une nouvelle enseigne à la bibliothèque pour un coût de 408 €.

Nous avons investi 5 000 € dans l'installation d'un vidéoprojecteur dans la salle multifonction.

La salle de bain d'un appartement communal a été refaite pour la somme de 4 983€

Pour finir, la commune a investi 2 280,15€ dans un brise-vue dans la zone de stockage du local technique afin de protéger cet espace 12 480€ dans l'achat d'un broyeur d'accotement.

Du côté de la voirie :

Un passage piéton a été créé au niveau de la zone commerciale du Grand Mollard afin de sécuriser la traversée de route RD2 et permettre la circulation piétonne entre les 2 zones commerciales.

Aux Bonnots et Terres de l'Alouette, ce sont des travaux de busage qui ont été effectués pour 1067€.

Pour sécuriser les routes de Léal et aux Chardoit nous avons fait des travaux de terrassement et d'enlèvement de racines pour un montant de 5 078.4€

La dernière phase des travaux de voirie réalisés en 2021 sur les tronçons Croix-Ravier Villeneneuve, Vigne des Mare s'est achevée par la pose d'une couche de finition. La Société SAUR route doit maintenant procéder à la rehausse de 8 tampons. Ces travaux auront coûté (14 486 + 5164,2) 19 650,20€.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 17

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery.**

2. Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ♥ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

   Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR AppGallery

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 18

Les activités économiques
de Saint-Bénigne

Artisanat et services

ADLM, signalétique et enseignes publicitaires,
ZAE pont-de-Vaux Est, tél : 0972951520

Anthony Morel
Electricité plomberie chauffage climatisation, 910 Moulin Mairie, tél : 0626404953

L'Arbor S sens
Ebénisterie et menuiserie fine, 1277 Château d'eau Montrin, tél : 0664786687

Bardon Paysage
Création et entretien d'espaces verts - paysagiste, 121 Champ de l'Orme, tél : 0663180761

Bourgeon Concept
Constructeur de voitures de compétition, Route de Cuisery, tél : 0664746726

BS Charpente construction bois
Charpente couverture zinguerie, 940 Creux Gonin Ternant, tél : 0634236163

Les Cavaliers du Pré Fleuri
Centre équestre, 1253 Mairie Prairie, tél : 0385303182

Cabinet de Reikiologie, Audrey Mallard
98 Eglise-Moulin, tél : 06 51 94 48 69, www.audrey-mallard.fr / mallard.audrey85@gmail.com

CCTA Saône Bresse
Contrôle technique, PAE* tél : 0385409828

CN Fermeture
Menuiseries extérieures et intérieures volets portails stores, PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0761488808

Coif'May Tifs
Coiffeuse à domicile, 1342 Mairie Prairie, tél : 0633385575

Coiff' service
Coiffeuse à domicile, Le Village, tél : 0385364320

Denis Guichard
Création et entretien d'espaces verts – paysagiste, 664 Mairie Prairie, tél : 0385309610.

Evan'Essence AT HOME,
coiffeuse à domicile, 27 Impasse Curtil d'Amont, tél : 07 56 99 91 98

` Parc d'Activités Economiques

EF Administration
Secrétariat indépendant- Florence Ryon, tél : 06 41 86 76 64, ryon.florence@orange.fr

KUTVEK KIT GRAPHIK
Création de kits déco personnalisés pour deux roues, PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385303027

Le Domaine de Montrin
Ecurie de propriétaire et pensions de chevaux, Le Moulin de Montrin – 469 Route de Chavannes, tél : 0385364397

Fréquence Delalande Services
entreprise de nettoyage, 884 A Route de Chavannes, tél : 06 73 55 01 90

Gîte de Chamerande
Hébergement, Bas de Chamerande, tél : 0620628121

Les Gîtes Tournesol & Coquelicot
hébergement, 584 Léal, tél : 0385306775

Jacques Bonnet
installations frigorifiques, 1126 Creux Gonin Ternant, tél : 0385306913

JCB
Maçonnerie gros œuvre neuf et rénovation, 607 Léal le Bourg, tél : 0660744881

NJ Services
Petits travaux de maçonnerie – multi-services en entretien et nettoyage extérieur (toitures, espaces verts, vitres, pierres tombales...), tél : 0650326339

OKI, station de lavage
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385333507

Optivet, clinique vétérinaire
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385239285

SARL Bouvard Frères
Travaux agricoles, 1745 Croix Ravier Villeneuve, tél : 0385309585

SARL Foray
Couverture charpente, 9 les Mollets, tél : 0385303862

SARL Xtr'M Carrelage
Monin Xavier, N° 13 Lotissement Les Bonnots, tél : 06 27 75 26 73

SARL Z Services
Multi-services en bâtiment intérieur et extérieur, PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0666159206

Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le futur site Internet de la commune.

Les activités économiques
de Saint-Bénigne

Commerces

Antiquités Colin Jean-Pierre
1595 Route de Saint-Trivier, tél : 0385309306

AP automobiles,
Garage automobile carrosserie vente,
345 Route de Cuisery, tél : 0661587647

Auto Service Bathias AD,
Garage automobile carrosserie vente
tél : 0385306229

Briconautes, magasin de bricolage
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385368010

Cave D.Berrod
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385364311

Le Cocon de Cléa
Centre de bien-être et soins esthétiques,
340 les Ripettes, tél : 0385306214

Ferm'emplettes
Vente directe de produits fermiers,
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385325611

Hair du Temps,
Salon de coiffure,
Creux Gonin Ternant, tél : 0385364869

Le Saint-Bénigne
Restaurant, Route de Saint-Trivier, tél :
0385309648

Supermarché Bi1
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385239120

Supermarché Netto
PAE* Pont-de-Vaux Est, tél : 0385365866

**Parc d'Activités Economiques*

Agriculteurs

EARL Le Trousseau
Terrassement

Guichard Sylvie

GAEC Geray

GAEC des Orchis

Les Jardins de Jimmy, Loïc et Jilly,
Vente directe

Denis Laurent

GAEC Les jardins de Nizerel
AMAP
Vente directe

Michel David

EARL Les Vernettes

EARL La Villeneuve

EARL de Martinet

GAEC de Pré Fleuri

Danancher Hugo

GAEC Marc

Compte-tenu de la variété des activités et des structures juridiques, il est possible que cette liste ne soit pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter la mairie pour la compléter, elle sera ensuite disponible sur le futur site Internet de la commune.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 20

LE COQ
de Saint-Bénigne

Lors de la cérémonie du 11 novembre, Madame le Maire a présenté à l'assemblée le nouveau coq, symbole commémoratif qui orne le monument aux morts.

En effet, il y a deux ans, le coq du monument a été volé. Le conseil municipal a rapidement pris la décision de le remplacer, en confiant sa réalisation à une entreprise locale : Eclat de Pierre à Viré.

Le monument aux morts a été conçu dans les années 1920 : M. Givord en était l'architecte et M. Sallet le sculpteur. Il est composé de différents éléments dont l'obélisque avec la Croix de guerre et le coq, ainsi que le casque du soldat et son fusil. Les noms des soldats nés à Saint-Bénigne et tombés au combat y sont gravés, pour que perdure leur sacrifice dans nos mémoires. Ce monument est à la fois une œuvre mémorielle, culturelle et patrimoniale.

Au sortir de la guerre, le coq est le symbole de la France combattante. Planté sur ses pattes ornées de dangereux ergots, il est synonyme de bravoure. Il est alors représenté sur de nombreux monuments dans notre pays, dont la commune de Saint-Bénigne. Ce symbole est donc un hommage que nos aïeuls ont souhaité au cœur de notre village.

Au regard de notre histoire et d'une actualité brulante en Europe, cette nouvelle réalisation prend tout son sens. De nombreux partenaires et organismes ont participé au financement de la sculpture. Nous les remercions vivement pour le financement apporté à notre projet : le Département de l'Ain, le Souvenir Français, l'Office National des Anciens Combattants et la société GROUPAMA.

Enfin, nous remercions chaleureusement Monsieur D'Alascio de l'entreprise Eclat de Pierre, artisan d'art, pour son travail de grande qualité. Il est parti d'un bloc de pierre de Charente de 750 kg, qu'il a façonné et ciselé pendant près de 160 heures. Nous vous partageons son témoignage.

LE COQ
de Saint-Bénigne

SARL ECLAT de PIERRE
Zone d'Activités de l'Écarlatte
71260 VIRE
Tél : 03 85 21 13 01
Port : 06 30 80 85 71
Mail : sarleclatdepierre@orange.fr

PROJET COQ Saint BENIGNE

Lorsque j'ai reçu la commande de cette pièce, j'ai été très heureux que ce projet se concrétise. Il est rare aujourd'hui, dans notre activité de tailleur de pierre, d'avoir des travaux de sculpture complets. C'est toujours un plaisir de travailler sur un tel projet pour donner naissance à une pierre qui va prendre vie sur son socle.

La première chose que j'ai fait est de rassembler des archives, images du coq d'origine afin de connaitre les volumes de pierre pour me rapprocher au mieux de l'existant. Ensuite le plus gros travail de départ a été de dégager le surplus de masse dans le bloc de pierre, pour lui donner sa forme, ses courbes de base.
Ensuite, j'ai travaillé sur le corps du coq étant le plus gros volume puis les pattes et la queue s'enroulant sur une partie du corps. J'ai terminé par la tête qui pour moi était la partie la plus fragile et la plus minutieuse.
De nombreuses heures de taille passées sur ce coq, entrecoupées de moments de recul (observations) qui me permettent d'affiner la taille, d'apporter des modifications, des détails plus fins… avec un seul objectif : rendre ce coq le plus réel possible, le plus vivant.

Pour moi, la sculpture d'une telle pièce est une réelle fierté ; une fierté aussi de pouvoir le replacer sur le Monument aux Morts de votre commune et préserver le patrimoine français et son savoir-faire.
C'est pour cela, que le nouveau coq est signé discrètement de mon nom comme une œuvre d'art.
Je tiens sincèrement à remercier la Commune de St Bénigne pour la confiance accordée.

Cordialement
Mr D'ALASCIO Matthieu
SARL ECLAT de PIERRE

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 22

L'Exposition de Printemps racontée par les CP et CE1

L'art sous toutes ses formes

« L'exposition c'est pour montrer tout le travail que nous avons fait en classe aux papas et mamans. Il y avait beaucoup de choses différentes. C'était trop beau. Après, on a fait un jeu : il fallait trouver des réponses dans l'exposition : on a adoré ! Les papas et mamans ont dit WAOUH quel magnifique travail ! »

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 23

A L'ÉCOLE... A L'ÉCOLE...

Texte d'une élève de CE2

Ma semaine sans cartable

Moi j'ai tout aimé !!!!!! C'était trop cool cette semaine sans cartable.

Le premier jour, on a fait des jeux d'extérieurs, des grands jeux en bois, des jeux de société et ensuite les CM1-CM2 nous ont présenté un spectacle sur le combat et la danse au Moyen-Age.

Après nous avons fait des grandes sculptures de KAKPLA, du tressage pour la sortie au château.

Le deuxième jour, tous les élèves de l'école sont allés visiter le château de Brancion. Nous, on a fait un atelier avec des fausses épées en bois et du tir à l'arc. On est monté dans le donjon, on a vu les meurtrières.

En classe, nous avons fait des blasons, un atelier cuir : on a fabriqué une bourse, on a fait un Escape Game, on a construit des fausses arbalètes, on a écrit avec des plumes.

Sur le terrain de sport, on est allé voir la fauconnerie; c'était trop drôle quand Clochette (la chouette effraie) s'est posée sur la tête de maitresse ! On a dansé et chanté avec une intervenante. On a lu des livres sur le Moyen-Age aux élèves de moyenne section et grande section.

Et pour montrer tout ça à nos parents, on a fait une exposition de nos oeuvres en salle de motricité.

C'était ma meilleure semaine à l'école!!!!

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 24

A L'ÉCOLE... A L'ÉCOLE...

Le cross des marronniers

Le vendredi 21 octobre 2022, a eu lieu le premier cross des marronniers à l'école. Les élèves de la petite section au CM2 ont parcouru des distances adaptées à leurs âges !

Ensemble, en 20 minutes, ils ont parcouru 263 km !

Record à battre en 2023 !

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 25

LA CANTINE SCOLAIRE

Le bureau est une association loi 1901 composé de parents d'élèves bénévoles ayant pour objet de fournir le repas de midi aux enfants et au personnel de l'école.

Il comporte une équipe dynamique de douze bénévoles et de trois salariées.

Marie-Ange Ricol est notre nouvelle trésorière et Alexandra Larolliere Cortambert a accepté le poste de secrétaire.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie, Muriel, Marie Luce, Émilie et Tiffany, nouvelles adhérentes.

L'école compte environ 150 élèves, chaque jour entre 95 et 110 écoliers sont accueillis par le personnel lors de 2 services.

La cuisine est une cuisine traditionnelle élaborée sur place à partir de produits locaux.

Un soin particulier est apporté quant à l'équilibre alimentaire des enfants.

Quelques chiffres: Prix des repas réguliers 4,40€. La cantine a servi 12181 repas l'année dernière . L'association a participé au financement du prix du repas à hauteur de 0,66€ par repas et par enfant. Cette participation ne serait pas possible sans la tombola et nos manifestations annuelles.

Le bureau souhaite remercier Mme le Maire et son conseil municipal pour l'écoute et les solutions apportées aux situations de cette année. Nous avons effectué des démarches pour l'installation d'un congélateur supplémentaire.

Nous remercions les habitants de la commune pour leur participation à nos manifestations.

Nous avons ajouté deux nouvelles manifestations, cette année.

La présidente :

May Journaux

Contact cantinescolairestbenigne@gmail.com

Site web : https://cantinescolairestb.wixsite.com/cantine

Trois dates à retenir en 2023 :

Le samedi 22 janvier :
Loto l'après midl

Le dimanche 26 mars :
Au p'tit marché de la cantine
Vente de plats, vins
et fromage à emporter.

Dimanche 11 juin :
Vente de plat à emporter, couscous.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 26

LE SOU DES ÉCOLES

LE sou des écoles est une association loi 1901 créée et animée par des parents d'élèves bénévoles. Il y a un bureau des membres actifs et occasionnels auxquels s'ajoutent les parents qui adhèrent à l'association en étant à jour de cotisation. Dans le bureau il y a Laure Morel et Olivia Sarrazin co-présidentes, Sandrine Garnier trésorière, Aurélie Badaut trésorière adjointe et Caroline Payre secrétaire.

Nous sommes 18 membres actifs et un membre occasionnel dont un nouveau membre. Un grand merci à tous les parents bénévoles qui nous aident et permettent de continuer à faire vivre le sou des écoles.

A chaque manifestation qui se déroule tout au long de l'année scolaire le sou des écoles reverse les bénéfices à l'école pour permettre aux enseignants de faire de nouveaux projets pédagogiques avec nos enfants, comme l'année dernière une partie du budget a servi pour la semaine sans cartable. Un don a été fait aussi l'année dernière a la commune pour participer à l'aménagement de la cour extérieur coté mairie des cages de foot avec panier de basket

. Nous essayons d'apporter de la nouveauté chaque année pour cela nous avons besoin de vous ! Le sou des écoles fournit également les cadeaux de noël à chacune des classes qui sont distribués par le père noël. Chaque fin d'année un diplôme et un chèque cadeau cultura sont remis aux élèves de CM2 pour leur passage en 6ème. Nous tenons à remercier l'équipe enseignante pour leur investissement et leurs nouveaux projets chaque année ainsi que tous les commerçants qui ont participé au calendrier de fin d'année les bénévoles anciens et nouveaux les parents et l'ensemble de la population qui participent à nos manifestations sans oublier la mairie pour la subvention allouée.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles !

Merci à tous.

Laure Morel et Olivia Sarrazin
Co-présidentes

Contact : soudesecolesstbenigne@gmail.com

MANIFESTATIONS :

Samedi 4 février 2023 :

Plat asiatique à emporter

Vendredi 7 avril 2023 :

vente à emporter de bugnes et chouquettes Carnaval

Vendredi 30 juin 2023 :

fête de l'école

Dimanche 26 novembre 2023 :

bourse aux jouets et plat à emporter :

jambon au foin et pomme de terre sauce forestière

Samedi 9 décembre 2023 :

vente de sapin, papier cadeau et vin chaud

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 27

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LES P'TITS LOUPS

L'Association Familles Rurales dépend d'une fédération départementale.

C'est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, elle est gérée par des parents bénévoles.

Le centre de loisirs et périscolaire offrent des espaces éducatif, social et culturel pour les enfants. C'est aussi une institution éducative complémentaire à l'école et à la famille.

L'association dispose de 2 lieux d'implantation ; 1,2,3 Soleil situé à Pont de Vaux et Les p'tits loups situé à Saint-Bénigne.

Les locaux des p'tits loups sont prêtés gracieusement par la mairie.

Ils se situent 1 mairie-prairie et s'étendent sur 90m² composés de 2 salles.

L'association « les p'tits loups » accueille des enfants de 3 à 11 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h30 à 8h35 et de 16h05 à 18h45

L'accueil propose :

- des partenariats avec l'école, et les associations locales
- des activités culturelles sportives, artistiques, physiques,
- un spectacle de fin d'année : avec des danses, chants, sketchs.
- quelques manifestations : pour permettre d'améliorer le confort les enfants et de créer un lien avec les familles.

Retrouvez nous sur

Les p'tits loups 01 / 123 soleil 01

Visitez notre site internet :

www.centre123soleil1.wixsite.com/site

LAINE ET PETITES

Enfin, en cette année 2022 nous avons retrouvé nos Petites Mains

Quel plaisir de reprendre nos activités dans cette lumineuse salle de musique où nous faisons nos ateliers maintenant

Notre petit groupe est très attentif ,solidaire et plein de bonne volonté pour apprendre des gestes qui leur serviront dans la vie plus tard tout en s'amusant et créant .Les enfants sont contents de pouvoir recoudre un bouton tout seul etc...

cette année nous avons bien oeuvré une trousse de toilette en tissu doublé cousue à la machine , une déco de Pâques un porte chéquier cadeau pour les mamans un porte clef un habit de poupon.....

Pour clore notre saison 2021,2022 début juillet nous avons fait une sortie avec les parents en allant visiter la Légend du Mohair à St Didier d'Aussiat ferme de Aurélie Sergent qui élèvent des chèvres angora dont elle transforme la laine elle nous en a expliqué tout le processus nous avons eu l'opportunité de parrainer TILLEUL un très mignon bébé chevreau angora à la grande joie des enfants pique nique et jeux ont terminé cette belle journée conviviale

En septembre nous avons retrouvé notre équipe très motivée etoffée de nouveaux enfants de St Bénigne à notre grande joie.

Nous avons fabriqué au tricotin un fantôme pour halloween et notre projet de Noël est un calendrier de l'Avent Notre association mettra les surprises à l'intérieur de chaque case

Nous tenons à remercier tout ces enfants qui ont cette soif d'apprendre ,leurs parents et grands parents qui les accompagnent chaque mercredi aux ateliers et puis notre municipalité qui nous fournit la salle de musique et nous accorde une subvention chaque année.

c'est important de se sentir soutenu par notre commune.

Nos ateliers ont lieu le mercredi de 14 h à 16h30 hors vacances scolaires à la salle de musique les enfants peuvent venir faire un essai quand ils le veulent

L'association Laine et Petites Mains vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année pleine de joies fraternité et amour et vous présente ses vœux pour 2023

Notre bureau :

Evelyne Marceau Chrétin présidente, Gérard Vattier trésorier, Estelle Philippe secrétaire, Lucienne Corbel, Ghislaine Vattier et Myriam Moine membres.

LA RANDO

Des découvertes à chaque saison

La Rando s'est toujours efforcée d'inclure chaque année dans le cours de ses activités des séjours découvertes dans l'un ou l'autre des sites touristiques ou historiques que comptent les régions de la Franche-Comté ou d'Auvergne Rhône-Alpes. Durant de nombreuses années le groupe qu'animent Jeannine Mathey et Chantal Brussier a exploré des sites et hauts cols de la Vallée Blanche. Les années covid ont mis fin à ces grandes randonnées.

Depuis son retour sur les grands chemins La Rando s'est orientée vers d'autres belles contrées aux parcours moins accidentés, La saison dernière le groupe avait porté ses pas au coeur du Morvan. Ayant établi leur base sur les rives du lac des Settons, les randonneurs ont parcouru la région à la recherche du saut du Gouloux, torrent impétueux niché au coeur des montagnes, et ont découvert, entre autres l'extraordinaire cité gauloise du Mont Beuvray.

En juin 2022, c'est une toute autre direction qu'ils ont été amenés à prendre, le Jura !

Ayant élu domicile au coeur des 7 hectares de feuillus et de sapins du magnifique Domaine de Boÿse à Champagnole, ils se sont cette fois-ci aventurés vers les pertes de la rivière d'Ain pour remonter jusqu'à sa source. Puis ils sont partis à la découverte des forges de Syam et de la villa Paladienne. Ils se sont enfin sont attaqués au célèbre pic de l'Aigle (992 m) en le gravissant par sa face la plus pentue pour, arrivés au sommet, découvrir l'exceptionnel panorama sur les 4 lacs : Narlay, Ilay, Les Petit et Grand Maclu et toute la région.

L'année 2023 offre de nouvelles perspectives au groupe qui tend à vouloir enrichir davantage sa vitrine aux souvenirs...

La Rando : regroupement et départ du parking «Les Raviers» tous les jeudis à 9 heures en été. Horaires variables et adaptés en hiver.

Adhésion gratuite.
06.99.79.48.42.
ou 09.79.00.61.79.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 30

SAINT-BÉ.A.A.L.

L'association Saint Bé.A.A.L. compte à ce jour 170 adhérents après l'assemblée générale qui s'est tenue le 08 septembre 2022 ;

Toutes les activités ont été reconduites : Club, 3 groupes de marche, couture-tricot, cuisine, danse, informatique, pétanque, gymnastique sénior, yoga, et nouveauté pour la saison 2022-23 des séances de sophrologie qui ont lieu le mardi.
Nous avons projeté plusieurs manifestations pour l'année 2023 :
Nous sommes à votre écoute pour créer d'autres activités que vous souhaiteriez pratiquer.
Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à vous informer auprès des membres de l'association St Bé.A.A.L ou au 03 85 30 65 81.

Arlette DENIS,
présidente de l'association.

Au programme sont prévus :

25 janvier 2023
Vin chaud de la marche

08 février 2023
Repas des Aînés

26 avril 2023 :
Concours de pétanque

11 mai 2023 :
Troc-plantes

4 juin 2023 :
Brocante

16 juin 2023 :
Voyage

22 juin 2023 :
Apéritif de fin d'année.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 31

RAN TAN PLAN

« Bientôt douze années que je fais partie de Ran Tan Plan et que je connais cette association musicale basée à Saint Bénigne, un ensemble d'une vingtaine de musiciens qui se réunissent pour passer du bon temps et partager leur passion : La Musique !

Je vais vous exposer toutes les choses que représentent pour moi Ran Tan Plan :

Dans un premier temps ce fût grâce à eux que je découvris les instruments : lors de passages dans les classes de primaire de différentes écoles où certains musiciens sont venus nous présenter les percussions, les cuivres, ... mais aussi à l'occasion de la baby-fanfare dont j'ai fait partie. Après avoir choisi de faire des percussions, j'ai appris le tambour pendant plusieurs années.

C'est avec la fanfare que j'ai pu apprendre à 7 ans un instrument alors que je ne connaissais pas la musique, que je ne savais pas la lire. Tout cela en prêtant attention à mon propre rythme, en incluant petit à petit les morceaux joués par l'ensemble, en apprenant les bases des défilés en musique,

Puis c'est aussi des répétitions hebdomadaires les vendredis soir à 21 h à la salle de musique. Tout le monde est le bienvenu. Les chefs respectent le rythme de tous les pupitres en s'adaptant, quitte à accorder plus d'attention à quelques instruments afin de s'entrainer sur certains points plus précis. Tout cela est accompagné de moments conviviaux pour terminer ces répétitions en beauté.

De plus, quand une envie de changer d'instrument apparait, Ran Tan Plan soutient ses musiciens, les accompagne, adapte ses partitions pour que vous puissiez vous amuser. Ainsi j'ai pu apprendre la trompette, avoir des cours hebdomadaires et enfin m'intégrer dans ce nouveau pupitre.

C'est aussi des partitions de tous genres : militaire, festif pour des retrouvailles, des fêtes, à l'occasion des conscrits, de la fête nationale, des commémorations, d'autres événements ponctuels, mais aussi à l'occasion de notre fête annuelle cette année prévue le dimanche 16 avril 2023.

C'est une formation qui a vu passer des percussions, comme des tambours, des grosses caisses, des congas, des xylophones, des cloches, des cymbales et aussi des cuivres tels que des clairons, des basses, des trompettes de cavalerie et d'harmonie, des cors de chasse, des tubas, des trombones, ou encore plus étonnant des violons, des saxophones, des flutes traversières, des picolos, des clarinettes ... et qui est ouverte à plein d'autres instruments .

Ran Tan Plan c'est tout cela pour moi. Ce serait sans doute différent pour un autre musicien. Et vous ? si vous veniez ajouter votre touche personnelle à Ran Tan Plan... »

Marie 20 ans
Membre de la « fanfare »
de l'école d'ingénieur ESISAR de Valence

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 32

BRESSE IMPRO

Cette année 2022 ,une nouvelle association a vu le jour dans la commune : Bresse Impro. C'est une troupe d'improvisation théâtrale dont la vocation est de se produire en spectacle.

Mais qu'est ce que l'improvisation théâtrale ?

Des comédiens qui, ensemble, à partir de presque rien et sans texte, imaginent des histoires, les jouent et les mettent en scène. Cette pratique demande de l'écoute, de la cohésion, de l'imagination, du lâcher prise et de la spontanéité…

Les spectacles que nous proposons sont variés, très dynamiques et ne demandent que peu de choses (match, catch, cabaret, format court, long format, contes...).

En 2021, d'anciens comédiens de la troupe Tonnerre de Bresse se sont retrouvés autour du projet d'animer le repas du CCAS de Saint Bénigne. Les ateliers de préparation et le spectacle qui en a découlé se sont tellement bien passés que l'envie de continuer s'est manifestée. La troupe de Bresse Impro a été créée en février 2022, composée de 12 comédiens de tous âges dont une partie des acteurs joue aux baladins de Bagé.

Les ateliers ont lieu le jeudi soir de 20h à 22h 30 à la salle de musique mise à disposition par la commune de Saint Bénigne, que nous remercions de son soutien. Ils nous permettent de travailler les différentes techniques grace à des exercices ludiques proposés par Maxime et Jean Luc. L'ambiance de travail de ces ateliers est très appréciée des participants et la troupe est actuellement au complet. De plus, nous pouvons également vous proposer des ateliers ponctuels de cohésion de groupe et de lâcher prise.

En 2022,nous nous sommes produits à différentes reprises.Nous avons joué au comptoir des dunes à Sermoyer, à l'EHPAD de Pont de Vaux, au bistrot éphémère de Servignat, au bord du plan d'eau de Pont de Vaux et de nouveau au repas des ainés 2022 du CCAS de Saint Bénigne. Les spectateurs ont pu constater le résultat du travail de nos ateliers.

En 2023, nous allons nous produire le 4 mars avec "Les polygônes", troupe de Lyon, pour la grange au parapluies de Saint Julien sur Reyssouze.

Le 11 mars au soir, nous serons à la salle des fêtes de Saint-Bénigne et proposerons 2 spectacles:le premier en format court avec catégories et format libre et le second : une improvisation long format, une pièce improvisée.

Nous envisageons aussi de faire un spectacle jeunes enfants dans l'après-midi en collaboration avec le sou des écoles.

Le jeudi 30 mars, nous sommes conviés à un tournoi de catch d'impro avec ou plutôt contre Les "voleurs de sourires" d'Hurigny, "Les œufs" de Chalon sur Saône,Les "Z'accrocs au Kezako" de Mâcon.

Le 15 avril nous ferons un spectacle à Chavannes sur Reyssouze pour animer une soirée pour Chavannes Loisirs.

Nous sommes attentifs à toutes propositions et pouvons répondre à vos besoins d'animation.

Nous vous accueillerons avec plaisir dans notre public pour vous faire découvrir ou redécouvrir cette pratique divertissante ou le partage est roi…

Le bureau de l'association est composé d'un président : Jean Luc Degay (tél: 0687517616), d'une trésorière : Annabelle Carruge, d'une secrétaire :Ghislaine Baissard et plusieurs membres.

Nous vous souhaitons une très belle année riche en surprise Nous vous attendons nombreux à nos prochains spectacles...

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 33

CAVALIERS DE PRÉ FLEURI

L'association « Les Cavaliers de Pré Fleuri » présidée jusqu'en novembre 2022 par Dominique Poncet, a proposé différentes activités au côté du Gaec du Pré Fleuri avec Bertrand Poncet et d'Alexia Brand, monitrice au Gaec.

Après les inscriptions et la porte ouverte en septembre 2022, petits et grands ont repris leur sport favori.

En dehors des activités équestres (cours tous niveaux depuis les baby poneys, concours de sauts d'obstacles, stages, sessions passage de galops, randonnée ...), l'association a pu proposer en avril dernier, une vente de bréchets de poulet.

Pour le mois de juillet : la participation au défilé de la Fête Nationale avec 28 chevaux en binôme avec leurs cavaliers ; la fête du club avec animations de différents jeux (beach volley, tir à la corde, ventriglisse, palet breton ...), snack et soirée dansante est venue clôturer la saison.

Côté compétition, Coralie Manguelin, accompagnée et coachée par Alexia, monitrice, a représenté le club avec l'équipe « L'ehpad du Verger », en club 3. Avec 2 beaux parcours en 4 points pour Coralie et Baccara, cette équipe se classe 15ème/24.

L'association accueillera cette année la finale d'un concours Equifeel/longues rennes le 26 février 2023 et continuera à organiser des concours de sauts d'obstacles (26 mars 2023, 18 juin 2023 et 5 novembre 2023). Tout au long de l'année, il est possible de nous rendre visite pour des balades à poneys, forfait découverte ...

En ce début de saison 2022/2023 pour l'association, Dominique Poncet a souhaité passer le flambeau à Christophe Morizot qui aura à cœur de continuer la mission de « président » au côté de 14 membres. Nous remercions Dominique pour toutes ces années de bons et loyaux services !

N'hésitez pas à consulter le site internet :

www.centre-equestre-prefleuri.fr

et la page Facebook :

« Les Cavaliers De Pré Fleuri »

courriel : pre.fleuri@laposte.net

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 34

LES CONSCRITS

2023

C'est à notre tour d'emmener cocardes et chapeaux aux classards en 3 . De nombreux évènements sont prévus pour agrémenter nos festivités : Retrouvez-nous à nos fameuses tournées des conscrits entre décembre et février 2023. Le samedi 11 février 2023, nous organisons le bal des classes, moment très attendu des jeunes et, nous l'espérons, des différentes générations pour un avant-goût de retrouvailles !

Le traditionnel banquet des conscrits a lieu quant à lui le samedi 4 mars 2023 dans la salle multifonctions de Saint-Bénigne. Le 5 mars, les matefaims préparés et servis par les sous-conscrits finiront ces instants de retrouvailles.

Si vous êtes de la 3 et que nous avons oublié de vous contacter n'hésitez pas à appeler Theo Boyat au 07-60-12-51-01.

Nous serons très heureux de vous compter parmi nous .

Comme on dit :

"avec la 3 on boit pas que de la badoit et avec saint Bé encore moins du perrier" !

Le président
Théo Boyat
et tous les conscrits

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 35

L'AMICALE DES POMPIERS

LE début d'année de nouveau marqué par un retour de la pandémie, nous a contraint à déplacer notre assemblée générale de janvier à juin.
Le premier dimanche de l'été nous a donc permis de réunir jeunes et anciens sapeurs pompiers à la salle multi fonctions. Après une approbation des comptes, les commissaires ont salué la gestion saine malgré les difficultés liées à la crise Covid. L'AG s'est poursuivie par le verre de l'amitié avant de partager un barbecue convivial et inhabituel puisque les conditions climatiques de janvier sont moins propices pour se retrouver en extérieur.

Le 6 novembre, l'amicale a pu organiser la traditionnelle vente d'andouillettes et saucisses à emporter après avoir mobilisé les membres de l'association pour s'approvisionner en moutarde… Si importante à la préparation de nos plats. Cette année encore, la totalité des 680 parts ont vite trouvé preneurs.

Le 19 Novembre, jeunes et anciens se sont de nouveau réunis pour une soirée repas-bowling à Macon, qui a ravi tous les participants.

Enfin, l'année 2022 s'est terminée par la distribution des calendriers.

Merci à tous pour votre générosité qui nous aide chaque année et nous permet d'agrémenter le quotidien des sapeurs pompiers volontaires de la commune.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:53 Page 36

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'amicale chasse de St Bénigne compte pour la saison 2022 / 2023 29 sociétaires. Le nombre reste inchangé par rapport à la saison dernière. Deux départs ont été enregistrés remplacés par deux nouveaux arrivants : MM. De Carlini et Fauchez à qui nous souhaitons la bienvenue.

La population de gibier reste stable dans l'ensemble, le lièvre n'étant chassé que trois dimanches, cela permet de le maintenir à un niveau honorable. Nous faisons le maximum pour préserver ce gibier naturel en adaptant chaque année le prélèvement en fonction de sa densité. Lors de la saison 2021/2022, nous avions arrêté prématurément la chasse de ce dernier en raison d'une faible population.

En effet la grosse crue de février et le printemps pluvieux ont été très défavorable à la survie et à la reproduction de ce dernier. Cette sage décision a été très bénéfique pour cette année, puisque nous constatons une nette augmentation de la population sur le territoire.

Un lâcher de 300 faisans et 90 perdrix a été effectué en plusieurs étapes tout au long de la saison par ailleurs force est de constater que seulement une centaine de faisans et une quarantaine de perdrix sont prélevés.

En ce qui concerne le gros gibier, chevreuil et sanglier, nous avons une attribution de 8 bracelets chevreuils pour cette année. Nous constatons malheureusement une diminution du nombre d'animaux sur la commune, la cause reste à ce jour inconnue !!!

Quant au sanglier, du fait de la faible surface boisée sur la commune, nous ne comptons que sur des animaux de passage. La chance nous a néanmoins sourit cette année puisque deux sangliers ont été prélevés 102 et 92 kg. Ceci nous permettra d'organiser notre traditionnel repas propriétaires et exploitants prévu le 25 mars 2023.

Coté manifestation nous avons pour la deuxième année effectué une vente de paëlla le 11 juin dernier qui a rencontré un vif succès puisque 668 parts ont été vendues. Un grand merci à toutes les personnes qui ont répondu présentes. Nous renouvellerons donc cette opération cette année le 10 juin 2023.

Par ailleurs nous organiserons à nouveau un loto le vendredi 24 février 2023, nous vous attendons nombreux au sein de la salle polyvalente de St Bénigne.

Informations diverses :

A l'initiative des sapeurs-pompiers de St Bénigne, une information a été effectuée à sept membres de l'amicale sur l'utilisation du défibrillateur. Nous les en remercions pour cette bonne initiative.

Un programme a été mis en place par les fédérations de chasseurs avec comme objectif la sécurité, le maniement des armes et le comportement en action de chasse.

Chaque chasseur devra suivre cette formation afin d'être mieux informé sur la législation, les responsabilités, les sanctions, les consignes à donner lors des battues gros gibiers ainsi que le comportement à adopter envers les autres utilisateurs de la nature dans le but d'établir un dialogue plutôt qu'une polémique (ce qui est malheureusement d'actualité en ce moment)

Nous avons de plus en plus de réglementation à appliquer et à respecter lors des battues aux gros gibiers et c'est très bien car nous ne sommes jamais assez prudents, malheureusement, comme dans tout domaine, le risque zéro n'existe pas et c'est véritablement un drame lorsqu'un accident intervient.

Enfin, la grippe aviaire frappe une fois encore à notre porte et nous devons être vigilants, des restrictions de chasse et de lâcher de gibier à plume sont déjà mises en place dans certaines communes du département.

Pour terminer, un nouveau bureau a été élu en juillet dernier lors de l'assemblée générale avec l'arrivée de Julien VERNUS en tant que président en lieu et place de Jean François FORAY qui a souhaité passer la main et à qui nous adressons nos remerciements pour ces années passées à la tête de l'amicale.

Le bureau

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:54 Page 37

ANCIENS COMBATTANTS

Très logiquement le nombre d'Anciens Combattants valides encore présents aux différentes cérémonies officielles organisées par les communes s'amenuise. De nombreuses associations patriotiques sont dissoutes faute de combattants, ayant pour conséquence la disparition progressive et inéluctable des drapeaux associatifs participant à ces commémorations.

Les associations d'Anciens Combattants, traditionnellement chargées de l'ordonnancement de ces manifestations se raréfient laissant bien souvent cette organisation à la charge de personnes particulièrement impliquées et dont le dévouement ne peut être remis en cause, mais qui ne maîtrisent pas toujours les protocoles très strictes imposés par la réglementation.

Notre amicale ne compte à présent pratiquement plus que des Anciens Combattants, dits de la "quatrième génération du feu".

Après nos Poilus de 14/18, puis nos Anciens de 39/45 et d'Indochine, vinrent nos Ainés d'Afrique du Nord. Durant de nombreuses années ils furent à leur tour les piliers des commémorations organisées dans toutes les villes et tous les villages de France.

Progressivement ces derniers nous quittent ou n'ont plus la santé pour se rendre au Monument aux Morts communal. Je sais que pour Certains, c'est un vrai déchirement que de ne pas être sur les rangs, un 19 mars, un 8 mai, un 8 juin, un 14 juillet, un 11 novembre ou un 5 décembre.

Nous voilà à présents, Ceux de la « quatrième génération du feu », investis d'une responsabilité morale, celle d'entretenir le « devoir de mémoire ».

Fidèles à nos engagements passés, à la parole donnée, et au respect indéfectible dû à Ceux qui sont tombés pour la France durant tous ces conflits, nous allons suivre le chemin que nos Anciens ont tracé.

779 de nos camardes sont déjà tombés au cours de ces opérations que l'on appelle les « OPEX », 250 à 300 sont blessés chaque année, parfois très lourdement. Tout autant que Ceux d'avant, nous connaissons le prix du sang et nous savons donc ce que « servir » veut dire.

Investis de cette lourde mais passionnante mission d'entretenir le "devoir de mémoire", nous tenons bien évidemment et en priorité à organiser et participer activement à toutes les commémorations officielles se déroulant dans notre commune.

Cependant, pour nombre de communes avoisinantes, la « relève » du monde combattant n'est plus assurée.

C'est pourquoi, l'Amicale a décidé d'apporter son concours et son soutien aux communes voisines qui en ont émis le souhait.

Ce fut le cas cette année lors des manifestations du 11 novembre où nous avons participé à 3 cérémonies dans 3 communes différentes et nous continuerons à le faire tant que nous serons sollicités.

C'est de notre responsabilité, c'est notre devoir!

André Riaza

Président de l'union des Anciens Combattants

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:54 Page 38

Amicale des supporters du rugby-club de Haute-Bresse

Après deux saisons perturbées par le COVID et les restrictions sanitaires, la saison 2021/2022 a pu se dérouler à peu près normalement tant sur le plan sportif que sur le plan festif.

Le début de saison a malgré tout été encore un peu compliqué, du fait de certaines restrictions sanitaires toujours en vigueur. C'est ainsi que le concours de pétanque du 15 août a dû être annulé.

Dès l'automne, les manifestations habituelles organisées par le RCHB ou par les Jaunes et Bleus ont pu se dérouler dans le respect du protocole fixé par la fédération. Les bénévoles se sont adaptés à de nouvelles habitudes et à une nouvelle organisation pour que nos rassemblements puissent être autorisés.

Le Challenge Bouvard/Besson a lancé la saison de belle manière puisqu'il a été remporté par notre équipe séniors.

Par la suite notre vie festive a repris son cours dans des conditions ressemblant aux années avant Covid.....Nos diverses manifestations ont connu leur succès habituel....

Deux événements importants ont marqué cette saison :

le 8 mai 2022 un tournoi U14 a été organisé pour la première fois. Ce tournoi a reçu le nom de « Challenge Alain Temporal » en hommage à l'un des fondateurs de notre école de rugby, également ancien joueur et ancien président du RCHB.

Neuf équipes venues du Rhône, de la Drôme et de la Saône et Loire se sont affrontées toute la journée sous un soleil radieux dans un état d'esprit remarquable.

Cerise sur la gâteau c'est l'équipe de notre Entente Bresse/Veyle/Seille qui remporte la première édition de ce challenge, à la grande satisfaction d'Alain Temporal qui a remis les récompenses. Rendez vous donc le 8 mai 2023 pour la deuxième édition.

Le 21 mai l'organisation des finales jeunes U16 et U19 a été confiée au RCHB par la ligue AuRA6 finales de secteur se sont donc déroulées sur nos terrains avec.... encore une cerise sur le gâteau.... puisque l'équipe U16 de notre Entente Bresse/Veyle/Seille remporte sa finale devant un public venu les soutenir en très grand nombre....La fête fut belle.....Il est a noté que malgré un cahier des charges très strict imposé par la ligue, la journée s'est déroulée dans de parfaites conditions ce qui nous a valu les félicitations du président de la ligue venu assister à cette journée. Plus de 60 personnes ont été mobilisées, dirigeants, joueurs, éducateurs ou bénévoles occasionnels.....Un énorme merci à tous....le RCHB et les Jaunes et Bleus ont prouvé une fois de plus qu'il sont capables de réaliser de grandes choses !!!!!!

Les U16, Champions de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

LES JAUNES ET BLEUS

Amicale des joueurs du Rugby-Club de Haute-Bresse

L'amicale des joueurs existe depuis très longtemps au sein du club mais nous avons décidé de passer sous le statut d'association l'année dernière.

L'amicale représente tous les joueurs des équipes seniors. Elle permet de participer financièrement à des repas d'avant match lorsque l'on joue à l'extérieur, à l'achat d'équipements sportifs ou bien à l'organisation d'un voyage de fin d'année en été.

RCHB, l'équipe fanion. Régionale 1

Nous organisons une vente de tartiflettes à emporter en fin d'année ainsi qu'une soirée au printemps où vous en saurez plus très prochainement.

Nous aidons également les dirigeants du club lorsqu'ils organisent des manifestations car ils font un gros travail pour nous et le club.

Notre passion commune : le rugby.

Nous sommes un groupe d'une cinquantaine de joueurs et en majorité, nous avons été formés dès le plus jeune âge au sein du RCHB. Le groupe est jeune mais de qualité, à n'en pas douter, la relève est assurée.

En début de saison, nous avons participé à un week-end de cohésion afin de resserrer les liens entre joueurs et entraineurs.

Cette année encore, nous sommes dans un championnat très relevé avec nos voisins comme le RC Viriat ou le SA Bourg. L'objectif étant de qualifier nos deux équipes pour jouer les phases finales et ainsi prolonger le plaisir d'une belle fin de saison.

N'hésitez pas à venir nous encourager les dimanches après-midi au stade du champ !

Allez les jaunes et bleus !

Le trésorier,

Loïc Basset.

RCHB, l'équipe réserve de la Régionale 1

PROXIMI'C.A.A

Notre association a été créée en 2004 par Céline Micard, originaire de Saint-Bénigne, qui avait remarqué que les personnes de + de 70 ans avaient des difficultés à se déplacer pour les courses, le marché, les rendez-vous médicaux, ou bien étaient isolées du fait du manque de mobilité.

A la création, personne n'y croyait mais l'idée est bonne et à ce jour, notre association compte + de 100 adhérents.

PROXIMI'C.A.A. dispose d'un véhicule financé par diverses subventions et stationné en permanence à Saint-Bénigne. Le siège social est maintenant basé à la mairie de Saint Bénigne dans un souci d'efficacité et d'organisation.

Nous essayons également de créer des liens entre nos adhérents et nos bénévoles, en organisant des journées simples et conviviales, autour d'un repas ou bien simplement de jeux de société.

Pour avoir accès à nos services, il suffit de régler la somme de 5 €uros par an à titre d'adhésion et ensuite, de prendre rendez-vous via le numéro de l'association, en précisant la date, l'heure et le lieu de votre rendez-vous.

Notre association se compose de 8 bénévoles, habitants pour la plupart à Saint Bénigne.

Nous n'imposons pas de tarifs de transport, nous laissons cela à l'appréciation de chacun.

Nous sommes très heureux de rendre ces services depuis 18 ans.

Tous les bénévoles de PROXIMI'C.A.A. vous souhaitent une bonne année 2023.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous joindre au 07 51 65 26 41 ou bien par mail : proximicaa@gmail.com

Françoise Debost

Présidente de PROXIMI'C.A.A.

AIDE AU TRANSPORT
des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :
- **une carte de transport nominative,** sur laquelle doit être apposée une photo d'identité
- **un carnet de 15 tickets de transport**
D'une valeur unitaire de 5€ l'unité, ils sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Comment payer

Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

Déplacez-vous selon vos envies

Ces tickets de transport peuvent être utilisés selon les envies et besoins des bénéficiaires : pour les loisirs, pour les déplacements médicaux…

Les transporteurs conventionnés :

Bâgé-Dommartin / Dommart'Ain Taxi : 07 78 26 78 32
Bâgé-Dommartin / Taxi Bâgé : 06 16 80 67 42
Bâgé-le-Châtel / BR Taxi : 06 99 30 41 42
Feillens / Allo Thomas Taxi : 06 46 13 94 33
Feillens / Taxi Service : 03 85 30 00 87 / 06 18 95 87 03
Manziat / Taxi Pro : 03 85 30 15 94 ou 06 30 21 58 69
Ozan / Mickaël Taxi : 06 25 19 52 10
Pont-de-Vaux / Ambulances-Taxis Pont-de-Vaux : 03 85 23 86 10

PORTAGE DES REPAS
A VOTRE DOMICILE

Comment fonctionne le portage de repas?

Le repas est livré au domicile du bénéficiaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le repas du mercredi est livré le mardi ; ceux du week-end le vendredi (la veille en cas de jour férié).

La livraison s'effectue avec un camion frigorifique et les repas sont conditionnés sous emballage micro-ondable.

Le livreur remet lerepas au bénéficiaire ou peut le ranger dans le réfrigérateur avec son accord.

Le + : Un passage régulier dans la semaine, offrant la possibilité d'échanger et de lutter contre l'isole- ment et la solitude.

Qui peut bénéficier du service ?

Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Quel est le coût d'un repas ?

Le coût d'un repas est de 9€. Le coût d'une soupe est de 1€.

Mise en place du service

Inscription auprès de la responsable par téléphone ou par mail.

Le bénéficiaire choisit la fréquence de la livraison des repas (quotidienne ou à la carte) avec la possibilité de modifier sa commande au minimum 7 jours à l'avance.

Pas d'adaptation possible des menus aux différents régimes !

Il faut compter 7 jours pour la mise en place effective du service.

Renseignements :

Sophie Berry : Tel. 03 85 36 37 60
sberry@ccbresseetsaone.fr

Communauté de Communes
BRESSE & SAÔNE

LE DON DU SANG

« Donnez votre Sang »

à la Salle des Fêtes de Pont-de-Vaux de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30 :

- **Lundi 06 février 2022**
- **Lundi 24 avril 2022**
- **Lundi 03 juillet 2022(14 h 30 à 19 h)**
- **Lundi 04 septembre 2022**
- **Lundi 20 novembre 2022**

L'Ethique pour le don du Sang reste :

- **ANONYMAT**
- **BÉNÉVOLAT**
- **VOLONTARIAT**
- **NON-PROFIT**
- **SÉCURITÉ**
- **HYGIÈNE**
- **QUALITÉ**

La municipalité de Pont-de-Vaux et le don du sang ont signé une convention officialisant la mise à disposition gracieuse de locaux de la ville pour la collecte de dons du sang. La mairie s'engageant par ailleurs à faire la promotion du don du sang par l'apposition d'un logo "Don du sang" sur ses véhicules. Les enfants du centre de loisirs 1, 2, 3 soleil ayant réalisé une exposition se dessins sur le Don du sang étaient invités à la réception.

Nous vous attendons nombreux, tant pour les Dons du Sang, que votre participation à nos diverses manifestations et votre aide à promouvoir le Don du Sang autour de vous.

Et surtout n'oubliez pas les 7 bonnes raisons de donner son sang !

- **Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, etc...**
- **Chaque don compte : il en faut 10 000 par jour !**
- **Vous pouvez sauver la vie de quatre personnes !**
- **Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !**
- **C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !**
- **Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !**
- **C'est un acte généreux car pas de profit financier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !**

Nous serions heureux de vous rencontrer pour un moment d'échange et d'information lors de notre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui aura lieu le :

Vendredi 3 mars 2023

à 18 heures

Salle bleue de la Mairie à Pont-de-Vaux

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Pont-De-Vaux et environs

LA CROIX ROUGE

UNITE LOCALE DU VAL DE SAONE

Antenne de Pont de Vaux

La Croix Rouge est présente sur la communauté de communes sur deux sites

– A Pont de Vaux à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry

– A Replonges , 363 rue Janin

L'unité locale compte une vingtaine de bénévoles sur chacun des 2 secteurs.

Pour les bénévoles de la Croix Rouge, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes et l'organisation des secours sont notre raison d'être.

Nos activités sont multiples et possibles grâce à la générosité de tous.

Nous travaillons en permanence avec les assistantes sociales des points solidarité de notre secteur qui nous signalent les familles dans le besoin.

Grâce aux produits fournis par la banque alimentaire, nous distribuons chaque semaine des colis aux familles signalées. Nous participons activement à la collecte de fin novembre pour alimenter la banque alimentaire

Lors des permanences , nous recevons des personnes qui ont besoin de parler et de se sentir écouter et aider.

Nous organisons des braderies de vêtements qui ont toujours du succès. Les bénévoles trient régulièrement tous les sacs qui nous sont donnés.

La Croix rouge assure également des initiations aux premiers secours grand public dans les écoles.

Les permanences ont lieu le mercredi matin à Pont de Vaux et les 1er et 3ème samedi matin à Replonges.

N'hésitez pas à venir renforcer l'équipe de bénévoles : S'engager à la Croix Rouge , c'est prendre part à son action universelle et humanitaire en luttant contre toutes les formes de précarité et de souffrance.

Venez nous rencontrer :

A Pont de Vaux :

Martine Dupuy d'Angeac

Tel : 03 85 30 93 95 ou 06 62 19 76 96

A Replonges :

Jocelyne Chameroy

Tel : 03 85 31 12 65 ou 06 88 75

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:54 Page 44

LA MARPA

LA MARPA DE LA VERCHERE A ACCUEILLI« L'OPEN LAB » LE 30 SEPTEMBRE 2022 !

LE 30 septembre 2022, la MARPA de Pont de Vaux a accueilli la Journée Open Lab, co-organisée par la Fédération Nationale des Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) et Silver Valley.

Le matin, une conférence suivie d'une table ronde avec les acteurs du territoire de la longévité et de la coordination du soin a été organisée en présence d'élus nationaux, départementaux et locaux, des représentants de la Fédération Nationale des MARPA et de la Silver Valley.

L'après-midi, les résidents de la MARPA ainsi que les invités testaient 5 innovations en présence des entrepreneurs :

« Saparman » : Atelier original de prévention des chutes, basé sur les arts martiaux,

« Vill' âge » : Table tactile proposant des quiz,

« 2 minutes ensemble » : Jeu de conversation drôle et riche de sens qui permet de (re)connecter les générations,

« Boite à histoire » : Collecte de souvenirs, transmission de génération en génération, préservation du patrimoine historique,

« Link-IA » : Aidant numérique interactif permettant aux personnes en rupture numérique d'accéder aux usages informatiques sécurisés.

Cette journée a permis de proposer un temps dynamique et novateur aux résidents, au personnel et aux professionnels du territoire en leur faisant découvrir des innovations existantes ou en cours de développement dans la Silver économie, réaliser une veille diversifiée, contribuer activement à l'amélioration des produits et valoriser, communiquer sur le positionnement innovant des MARPA.

Laurence Paccoud,
Directrice de la MARPA.

COMITÉ DE JUMELAGE

Comité de jumelage intercommunal de Pont-de-Vaux

Jumelage avec Dornhan (Forêt Noire)

La situation sanitaire restant difficile en début d'année, nous avons préféré remplacer le repas choucroute par une choucroute à emporter. Organisée le 12 février, elle a eu un vif succès, puisque plus de 270 portions ont été commandées.
Pour l'Ascension, nous avons enfin pu organiser le 25ème (devenu le 27ème !) anniversaire de notre jumelage. 50 Allemands ont fait le voyage de Dornhan pour y participer. Le vendredi après-midi, la cérémonie officielle a réuni les intéressés aussi bien anciens qu'actuels. Suivirent un repas en commun et un concert de l'Orchestre de Pont-de-Vaux. Le samedi fut placé sous le signe du tourisme : visite du Monastère de Brou, repas au Restaurant des Dombes à Saint-André-le-Bouchoux, visite de la Ferme des Pampilles puis promenade guidée dans Châtillon-sur-Chalaronne. Le dimanche matin étaient proposés un office religieux œcuménique et un jeu de piste à Pont-de-Vaux, avant que tous se retrouvent pour un repas champêtre à Boz.
Les cours d'allemand pour adultes ont pu être assurés normalement.
Les 26 et 27 novembre, un car a emmené plus d'une trentaine de Français au marché de Noël de Dornhan. Ils ont tenu un stand avec des produits de la région.
Le 18 décembre, participation d'une délégation allemande au Concours de Volailles de Pont-de-Vaux, avec vente de produits de Forêt Noire.

PROJETS POUR 2023

Samedi 11 février : choucroute à emporter.
Vendredi 17 mars : assemblée générale à Boissey.
Printemps : visite des 12 maires de l'ancien canton de Pont-de-Vaux à Dornhan.
Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 septembre :
Français et Allemands en randonnée dans la région de Pont-de-Vaux
Début octobre : reprise des cours d'allemand pour adultes.
Samedi 2 et dimanche 3 décembre : marché de Noël à Dornhan (vente de produits français).
Dimanche 17 décembre : délégation de Dornhan au Concours de Volailles à Pont-de-Vaux (vente de produits de Forêt Noire).

Boulevard de Brou pour le 25ème anniversaire...

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:54 Page 46

OFFICE DE TOURISME

DU PAYS DE BAGE ET DE PONT DE VAUX

L'activité de l'Office de Tourisme a été intense au cours de l'année 2022 :

Le bureau d'Information touristique de Bâgé-le-Châtel a accueilli tout au long de l'année de très belles expositions : expositions de peinture, exposition pédagogique sur les Templiers avec Passion Patrimoine, exposition concours photos, exposition cadeaux de Noël.

Le bateau « Ville de Pont-de-Vaux 2 » dont l'Office de Tourisme assure la gestion a repris une activité normale d'avant covid.

La randonnée annuelle a pu avoir lieu en mai à Chavannes-sur-Reyssouze.

Les perspectives 2023 sont attrayantes :

Le bateau-restaurant « Ville de Pont de Vaux 2 » basé au port de Plaisance de Pont-de-Vaux d'une capacité d'accueil de 80 personnes en restauration et 150 en promenade propose des croisières à la journée avec repas à bord sur le canal de Pont de Vaux, la Saône et la Seille ainsi que des balades de 2 h avec passage d'écluses.

Doté d'un bar, d'une salle de restaurant climatisée et d'un grand pont soleil pour profiter des paysages bucoliques, de la faune et la flore préservées du Val de Saône, ce bateau navigue de mi-avril à mi-octobre chaque année.

Les repas à bord sont préparés par le traiteur « Sel et Sucre » avec des produits frais. Il est possible de privatiser ce bateau pour des réunions familiales ou séminaires d'entreprises.

En juillet et août les départs des balades de 2 h sont programmés 2 à 3 fois par semaine (tarif 18€ pour les adultes, 14 € pour les enfants de moins de 12 ans) et notamment le mercredi après-midi pour permettre aux visiteurs de profiter également de l'important marché hebdomadaire de Pont de Vaux.

Le tarif des croisières déjeuner s'échelonne de 53 à 83€ en fonction des destinations et visites au programme de la journée. L'office de Tourisme propose une dizaine de formules de croisières différentes.

Un nouveau site internet, prévu pour la fin du mois de janvier 2023, permettra de réserver et de payer plus facilement en ligne :

www.croisieresurlasaone.com

Au bureau d'Information Touristique de Bâgé-le-Châtel les bénévoles préparent avec l'Association « 24 pour tous, tous pour un » l'exposition pédagogique qui présentera du 10 janvier au 18 février les jeux olympiques et les valeurs de l'olympisme aux écoliers du territoire et à tout public.

Les expositions de peinture reprendront en avril, mai, juillet, août, septembre,

Juin 2023 verra un événement exceptionnel : la première rencontre d'aquarellistes en Bresse et Saône, organisé par l'Office de Tourisme avec la participation du Loisirs Club d'Ozan.

10 artistes nationaux et internationaux exposeront à l'Eglise de Saint-André-de Bâgé. Parallèlement des démonstrations et des stages seront proposés au public intéressé, à Bâgé-le-Châtel, Saint-André-de-Bâgé, Ozan et Pont-de-Vaux.

Les thèmes 2023 de l'exposition concours-photos ont été dévoilés : il s'agit de

« Les caprices de la météo et « Ouvrez l'œil... sur Bâgé-le-Châtel ».

Chaque année, un village de la communauté de communes fera l'objet d'un « Ouvrez l'œil sur... »

L'exposition « cadeaux de Noël », du mois de décembre, accueillera de nombreux commerçants, artisans, artistes, agriculteurs de notre territoire et des territoires voisins et permettra, comme cette année, aux visiteurs de choisir des cadeaux de Noël personnalisés.

La randonnée 2023 aura lieu le 22 octobre à Manziat

Françoise Bossan, présidente

Office de tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux 2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux

Bureau d'information touristique : 2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel Tél : 03 85 30 30 02

Mail : contact@bage-pontdevaux-tourisme.com

Web : www.bage-pontdevaux-tourisme.com

LA MAISON DE L'EAU

ET DE LA NATURE

La Maison de l'eau et de la nature est une structure de la Communauté de Communes Bresse et Saône qui vise à valoriser et dynamiser ce terriroire et ses richesses naturelles depuis 2010.
Elle reçoit plus de 10 500 visiteurs par an, dont près de 75% d'écoles et de centres de loisirs.

2022 a été une année riche en nouveautés :

- 1 nouveau film, qui permet une immersion total au cœur des sites natyurels en Bresse – Val de Saône, grâce à des prises de vue en très haute définition (THD) ! (photo jointe)
- 2 nouveaux parcours d'aventures :

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:54 Page 48

L'ILE DE LA MOTTE

Un maillon essentiel de la biodiversité

L'ILE est désormais visible depuis la berge à laquelle il est possible d'accéder en usant d'une passage autorisé par l'exploitant du pré des Longerons qui borde la Saône. Cette ouverture a fait l'objet d'une convention d'usage entre le GEAC de Pré Fleuri et la municipalité dans le but de favoriser la mise en œuvre des actions de préservation du patrimoine naturel de l'île de la Motte.

Ce site, protégé dans le cadre du dispositif « Natura 2000 », outre son cadre paysager, présente de nombreux enjeux s'agissant de la ressource en eau, de la biodiversité en raison d'un patrimoine faunique extrêmement dense et varié.

C'est un refuge, un lieu de passage et de reproduction habité par de nombreuses espèces d'oiseaux. Notamment des hérons, entre autres l'aigrette garzette, le bihoreau gris, le garde-boeuf. On observe aussi des oiseaux nicheurs comme le Guêpier d'Europe, l'Hirondelle de rivage…mais le site est également habité par des castors.

Les bras de rivière qui serpentent entre la rive et les îlots recèlent pour leur part une multitude d'habitats naturels propices au développement d'une faune végétale et animale d'une richesse exceptionnelle. La flore par exemple compte 20 espèces patrimoniales dont 5 espèces protégées au niveau régional et national : Gratiole officinale, Morène, Inule britannique, Naïade majeure, Séneçon des marais. Quant à la faune elle n'est pas en reste : 10 espèces patrimoniales y sont recensées, dont une d'intérêt européen la Bouvière (poisson) et une espèce protégée au niveau national, la libellule Gomphe à pattes jaunes.

Le site est composé de nombreux ilots qui se sont formés à partir de la fin du 19ème siècle et le début du 20ème après la construction, vers 1850 de digues submergées (clayonnage) à une vingtaine de mètres de la rive, destinées à canaliser la rivière en vue de développer la navigation à fort tonnage.

Ces murs ont provoqué un ralentissement du courant près du rivage favorisant le dépôt de sédiments. Mais ce phénomène n'est pas seul en cause. Deux grands biefs et celui en particulier des Longerons d'Arbigny descendant du plateau bressan, se jettent dans la Saône, apportant leurs lot de boues et de sédiments. Le grand bief d'Arbigny débouche directement sur un replis de murs, tout près de la rive, sur lequel ses eaux viennent buter y laissant leurs dépôts. Là où de nouveaux îlots continuent à se former. Au fil des ans les ilots, grossissant, se sont agglomérés pour former une Ile dont la superficie est aujourd'hui de 12 ha.

Le conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, intervient sur le domaine public fluvial de la Saône au droit de l'île de la Motte via une convention d'occupation temporaire avec Voies Navigables de France depuis 1993. Les parcelles concernées par la convention, propriétés de la commune, sont louées sous fermage à l'exploitant agricole.

La commune a souhaité que l'île de la Motte soit accessible à pied depuis la route, dans le strict respect de l'activité agricole, de la faune et de la flore.

L'exploitant a consenti à libérer un passage pour favoriser cet accès. Le conseil municipal a, à l'unanimité, adopté ce projet et a mandaté le Maire, Emily Unia, pour signer la convention d'usage "Ile de la Motte" conclue entre la Commune de Saint-Bénigne, le GAEC de Pré Fleuri et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

Rappelons qu'il est interdit d'accoster et de pénétrer dans l'île de la Motte.

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:54 Page 49

CALENDRIER DES FÊTES

PREMIER TRIMESTRE 2023

JANVIER	Jeudi 5	Assemblée générale La Rando
	Dimanche 8	Vœux du Maire – Salle multifonctions
	Dimanche 22	Loto: Cantine Scolaire – Salle multifonctions
	Mercredi 25	Vin chaud de la marche - SaintBéaal
	Samedi 28	Théâtre « Intra-muros » Les Balladins - Salle multifonction
	Dimanche 29	Assemblée Générale Amicale des sapeurs-pompiers et repas
FÉVRIER	Samedi 4	Vente de plats asiatiques : Sou des Ecoles
	Mercredi 8	Repas des aînés de St Béaal
	Samedi 11	Bal des Conscrits - Salle multifonctions
	Samedi 18	Vente d'abats : Jaunes et bleus - Stade
	Vendredi 24	Loto de la Société de Chasse – Salle multifonctions
MARS	Samedi 4	Banquet des Conscrits
	Dimanche 5	Matefaims des Sous-Conscrits – Salle multifonctions
	Samedi 11	Spectacle de Bresse Impro – Salle multifonctions
	Jeudi 16 au lundi 20	Fête du Printemps : Ecole
	Dimanche 19	Commémoration Journée Nationale du Souvenir
	Samedi 25	Repas de la Chasse
	Dimanche 26	Petit Marché de la Cantine
AVRIL	Samedi 1er	Soirée dansante et repas de l'Association 1, 2,3 Soleil
	Vendredi 7	Vente de Bugnes et Chouquettes : Sou des écoles - Carnaval
	Dimanche 16	Vente de tartes et Concert Ran Tan Plan / Muiltifonction
MAI	Lundi 8	Commémoration de la Victoire
		Challenge Temporal – RCHB – Stade
	Jeudi 11	Troc de plants : St Béaal – Parking Mairie
JUIN	Dimanche 4	Brocante : St Béaal – Parking de la Mairie
	Samedi 10	Vente de Paëlla : Société de la Chasse
	Dimanche 11	Vente de couscous : Cantine
	Dimanche 18	Vente de jambon à la braisse : RCHB - Stade
	Jeudi 22	Apéritif : St Béaal
	Vendredi 23	Fête de fin d'année de 1, 2, 3 Soleil / Multifonction
	Vendredi 30	Fête de l'Ecole : Sou des Ecoles – Salle multifonctions

CALENDRIER DES FÊTES

DEUXIÈME TRIMESTRE 2023

JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE	Dimanche 3	Challenge Besson-Bouvard : RCHB - Stade
	Jeudi 7	Assemblée Générale : St Béaal - Salle multifonction
	Samedi 9	Portes ouvertes : St Béaal - Salle de musique
	Samedi 16	Proximi'Ca.a. : après-midi détente - Salle multifonction
	Vendredi 22	Assemblées Générales : Associations de l'école
OCTOBRE	Samedi 14	Repas du CCAS
	Dimanche 15	Vente boudin / boulettes : Jaunes et bleus – Stade
NOVEMBRE	Samedi 5	Vente andouillettes / saucisses - CPINI Les Pompiers
	Vendredi 11	Commémoration de l'Armistice. Repas communal
	Samedi 18	Beaujolais Nouveau : SaintBéaal - Salle multifonction
	Vendredi 24	Partager nos cultures : association Lire Ici et Là / multifonction
	Dimanche 26	Bourse aux Jouets et vente de plat à emporter - Sou des écoles
DÉCEMBRE	Samedi 2	Vente de tartiflette : Amicale des joueurs du RCHB
	Dimanche 3	Spectacle : St Béaal
	Vendredi 9	Vente de Sapins, papiers cadeaux et vin chaud : Sou des écoles - Parking Mairie
	Dimanche17	Vente andouillettes et saucisson chaud au stade : Jaunes et Bleus

le BON Projet bulletin 2023 copie 22.qxp_Mise en page 1 23/12/2022 15:54 Page 34

LES CONSCRITS DES CLASSES EN 2

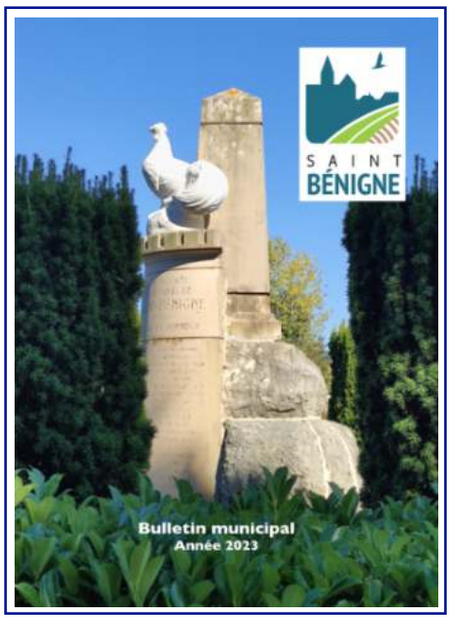

Le monument aux Morts
à nouveau dans son intégrité.
grace au talent du sculpteur de pierre
Matthieu D'Alascio

Commune de Saint-Bénigne

Bulletin municipal
Année 2023